



**MAIRIE DE BARGES**

**DEMANDE DE RESERVATION**  
**DE L'ESPACE DE RENCONTRE ET DE LOISIRS**

Mme ou M. : .....  
Rue .....  
Ville : .....  
Téléphone.....  
Mail.....

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez la location de l'espace de rencontre et de loisirs du

.....au.....

✍ J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'accepte cette location aux conditions du tarif et du règlement en vigueur **au jour de l'utilisation**. A ce jour, la délibération du conseil municipal du 07 avril 2023 prévoit :  
(Cocher la durée souhaitée)

Habitants de Barges	Extérieurs à la commune
<input type="checkbox"/> 320€ pour le week-end	<input type="checkbox"/> 500€ pour le week-end
<input type="checkbox"/> 160€ pour la journée (hors WE)	<input type="checkbox"/> 280€ pour la journée (hors WE)

✍ **Frais d'électricité** :  25€ pour les mois d'avril à septembre

60€ pour les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars

✍ **Frais de nettoyage particulier** (en cas de nettoyage jugé insuffisant): 29€/h TTC (facturation au temps passé de remise en état de l'ERL)

✍ **Vaisselle** : La salle peut être louée avec ou sans vaisselle.

Vaisselle :  OUI  NON

Les prix sont calculés par tranche de couverts aux conditions du tarif en vigueur **au jour de l'utilisation**. A ce jour, la délibération du conseil municipal du 07 avril 2023 prévoit :

- Jusqu'à 40 couverts : 25€       Jusqu'à 80 couverts : 50€  
 Jusqu'à 100 couverts : 65€       Jusqu'à 120 couverts : 75€

Mairie 5 Grande Rue 21910 BARGES  
03.80.36.61.02- secretariat@barges.fr

**Les tarifs de la location, de l'électricité et de la vaisselle sont révisables chaque année au 1<sup>er</sup> janvier ou 1<sup>er</sup> juillet de l'année par délibération du conseil municipal**

**Pièces à fournir :**

- Attestation d'assurance responsabilité civile **au nom du demandeur qui précise les dates de la location et le lieu**  
-Vérifier la validité de l'assurance à la date de la location. Au besoin, fournir au plus tard 15 jours avant la date de la location, l'attestation d'assurance mise à jour.  
- Adresse de la salle : « Espace de rencontre et de loisirs de Barges, En Vougeot, 21910 Barges).
- Photocopie de la carte d'identité ou récépissé de la déclaration en préfecture pour les associations
- Chèque acompte 30% libellé à l'ordre du trésor public **et au nom du demandeur de**   
Les espèces ne sont pas acceptées.
- Fiche vaisselle complétée (15 jours avant)
- Caution de 2000 € à l'ordre du trésor public et au nom du demandeur
- Justificatif de domicile pour les habitants de Barges

Les clés vous seront remises par le personnel communal en charge de la gestion du préau et de l'ERL. A cet effet, vous devez contacter le secrétariat (03.80.36.61.02) deux semaines avant la date de la location pour prendre rendez-vous.

**Aucun objet ne devra être déposé dans les lieux avant la remise des clés.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**J'accepte les conditions du règlement joint. J'atteste sur l'honneur ne pas sous-louer l'espace de rencontre et de loisirs pour des personnes extérieures à la commune.**

**LE LOCATAIRE,**  
**Porter la mention "lu et approuvé"**  
**Dater : .....**

**LE MAIRE,**